

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 10 DECEMBRE 2013 à 19h30

Etaient présents : B. BALAY, J.BARTHOMEUF, J-P GRANGE, R. TRONCY, C.AGUETTANT, P. BIDON, F. BLOCH, M. BONGIRAUD, A. REBAUD, G. THOME, M.PATAY, J. GUERRIER, E.VAGINET

Absents excusés : M.MOREL

Secrétaire de séance : J. GUERRIER

Convocation faite le : 3 DECEMBRE 2013

publiée le : 3 DECEMBRE 2013

Le compte-rendu du conseil municipal du 12 Novembre 2013 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.

I – PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE :

- de participer financièrement à compter du 1er janvier 2014 dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la complémentaire santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents,
- de verser une participation mensuelle de 25 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une complémentaire santé labellisée,

La participation sera versée directement à l'agent.

II – CONVENTION AVEC LA SPA POUR L'ANNEE 2014

Dans le cadre de cette convention, la SPA assurera la capture, l'enlèvement et la prise en charge des animaux errants et/ou des animaux ayant mordu ou griffé, de maître inconnu ou défaillant, à mettre sous surveillance vétérinaire.

En contrepartie des services rendus, la commune s'engage à verser à la SPA de Lyon et du Sud-Est une indemnité fixée à 0,33 € par habitant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

ARTICLE 1 : AUTORISE la signature d'une convention avec la SPA de Lyon et du Sud-Est.

III – CONVENTION CONFIAIT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'AIN LA FONCTION D'INSPECTION HYGIENE ET SECURITE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstention :

- Autorise le Maire à confier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité et à signer la convention proposée en annexe.

IV – DESIGNATION D'UN AVOCAT – RECOURS CONTENTIEUX DE MME WANCKEL DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

CONSIDERANT que par lettre en date du 5 décembre 2013, le greffier en chef du Tribunal Administratif de Lyon a notifié à la commune la requête présentée par Maître Bertrand PEYROT, avocat, pour Madame Carl WANCKEL ;
Cette requête vise l'annulation de l'arrêté n° DP 0 01 339 13 V0018 d'opposition à la déclaration préalable en date du 6 juin 2013, concernant le projet de division en 2 lots de la propriété de Mme WANCKEL (située Chemin des Bois); et la décision explicite de rejet du 6 septembre 2013 du recours gracieux formé le 10 juillet 2013.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner un avocat pour représenter et défendre les intérêts communaux dans cette affaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Maire à ester en justice auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans la requête n°1308122-2, à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents utiles ;
- DESIGNE Maître Jean-Marc PETIT, avocat à Lyon (69006) pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

V – BILAN CONSEIL D'ECOLE NOVEMBRE 2013

R. TRONCY fait le point sur le Conseil d'Ecole qui s'est tenu le 18 novembre dernier. Les temps scolaires ont été arrêtés pour les rythmes scolaires et envoyés à l'Inspecteur d'Académie. Pour les activités pédagogiques complémentaires rien n'a été arrêté. Les horaires scolaires seront les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 – 11h30, 13h30 – 15h45
- Mercredi : 9h-12h

VI – PARC NATUREL REGIONAL DE LA DOMBES

P. BIDON fait part du CR de l'assemblée constitutive du Parc Naturel Régional de la Dombes. Les statuts de l'association ont été votés.

VII – CREATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE VALLEE

J. BARTHOMEUF fait le point sur la réunion du 4 décembre dernier, concernant la création au 1^{er} janvier 2014 de la CCDSV.

La nouvelle communauté de communes est officiellement créée au 1^{er} janvier 2014 par arrêté préfectoral, paru début décembre.

Le projet de la CCDSV est établi autour d'axes forts :

1. Développement économique, emploi et insertion
2. Aménagement du territoire, habitat et déplacements
3. Développement culturel et patrimonial

4. Dynamisme sportif et associatif
5. Action sociale et familiale
6. Tourisme, identité et cohésion.
7. Environnement et énergie : des enjeux forts
8. La solidarité territoriale, la mutualisation de moyens

Concernant la dotation de solidarité communautaire : maintien en 2014 pour les communes de la CCSV.

Le premier conseil communautaire aura lieu le 19 décembre pour l'élection du Président, et des Vice-présidents.

VIII – FOOT US FORMANS ST DIDIER ST BERNARD

Le Maire fait part du courrier de l'US Formans St Bernard-St Didier relatant ses activités 2013.

IX – QUESTIONS DIVERSES

A – Parcours du Cœur

Le 6 avril 2014

B – Concert Eolia

Le 21 décembre à Misérieux

C – 10 ans de la Bibliothèque Municipale

Plusieurs manifestations seront prévues en début d'année.

D – Déjeuner du CCAS

Le déjeuner a eu lieu le 7 décembre, à la ferme auberge de Quincieux. 59 personnes étaient présentes.

E – Réunion CDDRA

P. BIDON fait le point sur la dernière réunion concernant le CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône Alpes

G – Beaujolais Nouveau 30 novembre

F. BLOCH remercie au nom de Spinos'Animation la municipalité pour l'aide apportée. La manifestation s'est bien déroulée.

H – Local cuisine du Mille Club

J. BARTHOMEUF remercie Spinos'Animation pour avoir procédé à la réfection du local cuisine.

I – Rue de la Saône

J. BARTOMEUF indique que les travaux pour réaliser l'enrobé ont pris du retard en raison des intempéries. Dès la fin de l'enrobé, seront réalisés les travaux de pavage après l'angle de la Croix Vieille, et le marquage des places de parking.

J – Plateau de la Grande Seiglière

Les travaux débuteront le 11 décembre 2013. Une subvention du Conseil Général de l'Ain sera attribuée pour environ 6 800 €. Les travaux d'enrobé seront fait début 2014.

K – Cloches Eglise

Il manque une cloche à l'Eglise, elle sera prochainement installée.

L – Signalétique

J. BARTHOMEUF signale que la commande est prête à être envoyée.

M – Smictom

A REBAUD, délégué du SMICTOM, fait état de la réunion du 28 novembre dernier. Une étude d'éco-emballage pour la récupération du verre a été présentée : il manque sur le territoire des bennes à verre,

N – Prochains Conseils Municipaux

Le 14/01, le 11/02, le 18/03.

O – Tirage au sort

Le tirage au sort des salles communales pour les réunions de campagne, sera fait le samedi 15 février 2014 à 11h en mairie .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h18.

Prochain Conseil Municipal le Mardi 14 Janvier 2014.
